



Découvrir les livres rares et les collections spéciales

recueillies par Jean-Léon Allie



UNIVERSITÉ
SAINT-PAUL
UNIVERSITY

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré à ce projet. On dit souvent de Bibliothèque et archives Jean-Léon-Allie qu'il s'agit du trésor caché de l'Université Saint-Paul. Nous croyons qu'il était grand temps de mettre ce trésor en valeur, ce qui n'aurait pu se faire sans l'appui du Comité exécutif de l'Université.

Cette publication a pu voir le jour grâce à l'apport en temps et en savoir des professeurs Karl Eric Hefty, Ph. D.; Catherine E. Clifford, Ph. D.; P. Maxym Lysack, Ph. D.; W. Becket Soule, o.p., Ph. D.; Richard Feist, Ph. D.; Judith Malette, Ph. D.; Andrzej Jastrzebski, o.m.i., Ph. D.; et Sheenagh Pietrobruno, Ph. D.

Merci à Diana Tyndale, Josée Thérien, Louise Friend, Anne-Camille Hardy-Chartrand et Jean-Marc Barette pour leur aide en matière de traduction et de révision.

Je remercie aussi tout particulièrement Jean Brunette et Christian Pilon d'InnovaCom, qui ont conçu le design final de la publication.

En terminant, j'exprime ma reconnaissance à Rachel Harris, Ph. D., pour son temps et sa rigueur ainsi que pour sa gestion des textes fournis par les contributeurs. Elle a su orienter le contenu de cet ouvrage afin qu'il mette en valeur la richesse des collections et a piloté sa réalisation du début à la fin.

Jérémie L. LeBlanc, MBSI
Bibliothécaire en chef, Université Saint-Paul

223, rue Main, Ottawa, Ontario, K1S 1C4 Canada – ustpaul.ca



Contenu

Un voyage éducatif	4
<i>Deus scientiarum Dominus</i>	5
Les collections et leur cycle de vie	7
1937 : Les débuts	8
Les années 1940 : une croissance continue	9
1996 : un sanctuaire pour de nouveaux départs	10
Découvrir les collections spéciales	
Jean-Léon Allie	12
Théologie	13
Droit canonique	16
Philosophie	20
Sciences humaines	22

Un voyage éducatif

Bibliothèque et archives Jean-Léon Allie, qui porte le nom de son tout premier bibliothécaire, comprend des livres rares et des collections spéciales. L'héritage qu'a laissé Jean-Léon Allie (1909-1996), o.m.i., à la bibliothèque de l'Université Saint-Paul (autrefois appelée Bibliothèque du séminaire de l'Université d'Ottawa) compte maintenant 30 000 volumes imprimés avant 1937 et d'autres ressources datant des débuts de l'imprimerie, au XV^e siècle.

Les collections réunies par Jean-Léon Allie concernent les fondements philosophiques et théologiques et les décisions juridiques de l'Église et elles reflètent la diversité intellectuelle des auteurs chrétiens ainsi que les débats et controverses historiques qui ont fait de l'Église catholique romaine ce qu'elle est aujourd'hui.

L'institution figure parmi les bibliothèques spécialisées en théologie les plus estimées d'Amérique du Nord; et ses collections de livres rares et anciens sont fortement liées à Rome et à l'histoire de la mondialisation et du caractère multilingue de la chrétienté. Après les soixante années de dévouement de son premier bibliothécaire, les collections spéciales de Bibliothèque et archives Jean-Léon Allie ont encore beaucoup de secrets à livrer, tant pour la recherche que pour l'enseignement.

Le parcours de Jean-Léon Allie est au cœur même de la formation et de la croissance des collections. Originaire du petit village rural de Saint-Norbert, au Québec, Jean-Léon Allie est parti pour Ottawa à l'âge de quatorze ans pour réaliser son rêve de devenir prêtre et professeur de théologie. Après qu'il eut prononcé ses vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, en 1933, les supérieurs de l'ordre des Oblats ont rapidement noté son intelligence, sa piété, son sens du jugement et son aptitude pour l'enseignementⁱⁱ. Les membres des facultés ecclésiastiques de l'Université d'Ottawa lui ont alors

demandé de faire ses études doctorales en théologie. Pour le jeune religieux, il s'agissait du premier d'une longue série d'actes d'obéissance.

Ordonné prêtre en 1935, le jeune oblat attend alors patiemment sa prochaine affectation. Deux ans plus tard, le père Jean-Charles Laframboise, o.m.i., lui demande de l'aider à fonder le nouveau séminaire de l'Université d'Ottawaⁱⁱⁱ. Et le père Laframboise ajoute : « Et quand vous aurez du temps, vous vous occuperez de la bibliothèque »^{iv}. Heureux à l'idée de commencer une carrière de professeur alors qu'il terminait sa dernière année au doctorat, Jean-Léon Allie craint toutefois ne pas être à la hauteur comme bibliothécaire. Il tente d'échapper à cette tâche en invoquant son ignorance de la bibliothéconomie et sa mauvaise connaissance de la langue anglaise^v. Mais sa thèse de doctorat, rédigée en latin, porte sur l'apologétique, le droit romain et la théologie dogmatique^{vi} et lui permet d'acquérir des connaissances bibliographiques dans trois disciplines fondamentales que sont la philosophie, le droit canonique et la théologie, mais aussi de parfaire son anglais. De plus, la confiance qu'avait le père Laframboise envers son nouveau personnel et la décision de renouveler les facultés ecclésiastiques selon les prescriptions de la constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus* viennent à bout des réticences de Jean-Léon Allie.

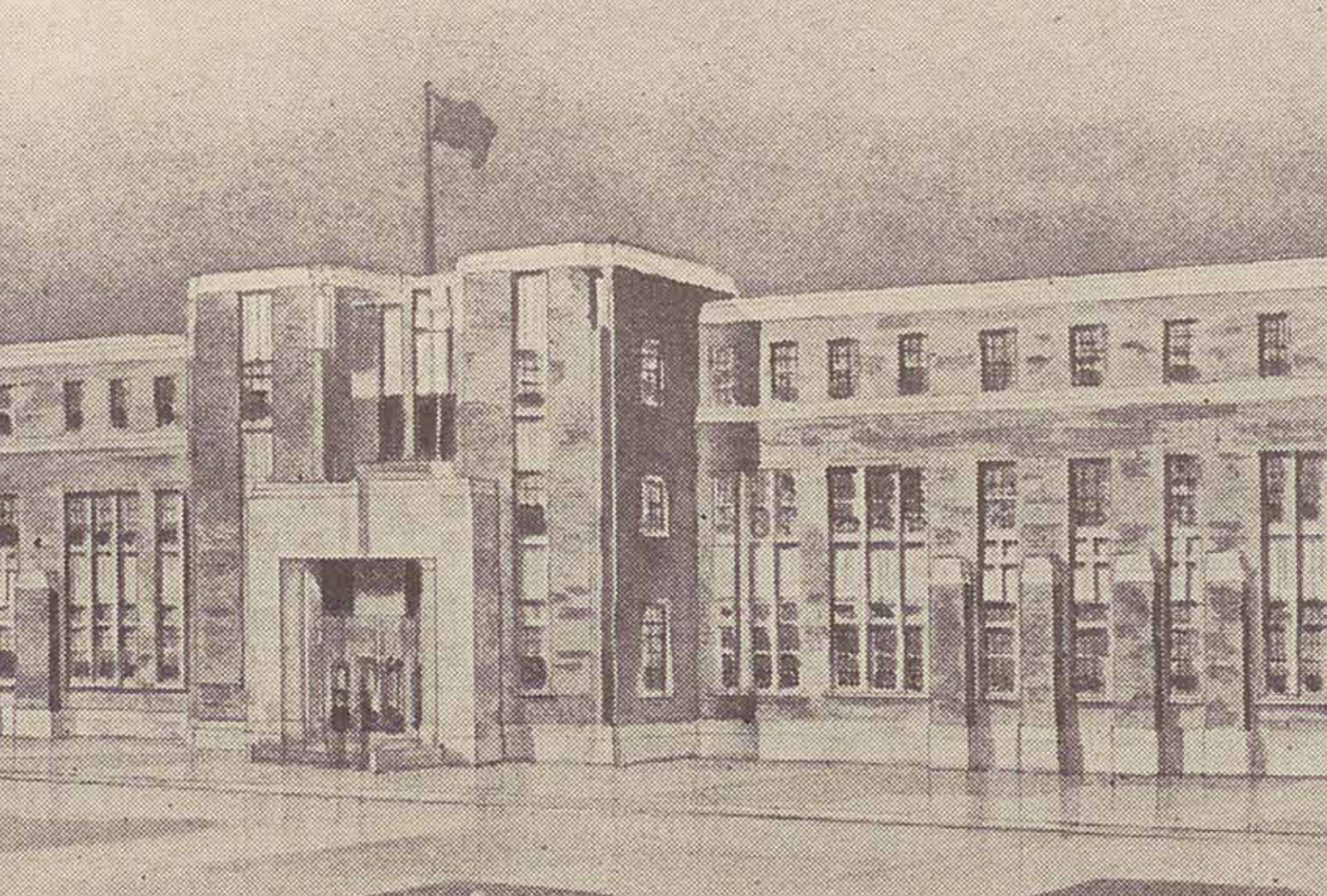
*Rachel Harris, Ph. D., MIST
Directrice de la rédaction / Conservatrice des livres rares et des
collections spéciales (Suite aux pages 5 à 10)*

Deus scientiarum Dominus

La constitution *Deus scientiarum Dominus*, entrée en vigueur en 1931, est la constitution apostolique qui chapeautait le programme d'études doctorales auquel Jean-Léon Allie était inscrit dans les années 1930, mais aussi le séminaire de l'Université d'Ottawa (de 1937 à 1996). En vertu de ce statut, l'enseignement ecclésial était plus rigoureux, tout comme l'étaient les critères d'admission des étudiants et d'obtention d'un diplôme ecclésial^{vii}. Tout premier étudiant diplômé du nouveau programme de doctorat en théologie de l'Université d'Ottawa, Jean-Léon Allie apporte au nouveau séminaire de l'Université toute la rigueur inhérente à l'approfondissement de l'enseignement ecclésial qu'il avait reçu.

Pour commencer ses collections, Jean-Léon Allie reçoit quatre livres, qui n'avaient pas nécessairement une grande utilité puisqu'il s'agissait de livres que personne d'autre ne voulait; et le nouveau bibliothécaire en a même oublié les titres^{viii}. Mais comme le veut l'adage, *ex nihilo nihil fit* (« rien ne vient du néant »), Jean-Léon Allie profite d'autres ressources, notamment la confiance en lui que lui avaient transmise ses supérieurs, la croyance chez les donateurs que les livres jouent un rôle dans l'éducation ecclésiale et, ultimement, sa propre confiance en la Providence divine^{ix}.

Le séminaire Saint-Paul de l'Université d'Ottawa, 1938-1939.





GRAND SÉMINAIRE
DE
VANNES
BIBLIOTHÈQUE

Classement N° 1181
559

A PARIS,

revised, corrected, and newly imprinted againe
Thomas Vautroullier dwelling within the
Blacke friers by Ludgate for
William Norton.
1588.



ETIIS, Universitas S. Pauli

M D C.



своймъ, и ярості
тѣтъ д. з) Пзъ
мѣж: а) иже не иде
ѣсмь царь ѿ негѣ

Les collections et leur cycle de vie

Les bibliothécaires et chercheurs peuvent réactiver le cycle de vie des livres patiemment recueillis par Jean-Léon Allie pour favoriser l'avancement du savoir.

À son époque, Jean-Léon Allie avait la réputation de se souvenir de tous les livres qu'il avait acquis en raison de leur valeur pour la recherche et même de leur emplacement sur les étagères. Il pouvait localiser les livres demandés par les chercheurs sans même consulter le catalogue de la bibliothèque. Son départ aura certes représenté une perte pour ce qui concerne la mémoire bibliographique de l'institution. Il est toutefois possible de préserver la valeur des collections spéciales et même d'en poursuivre la croissance, notamment en faisant une recherche ouverte. Comment la collection s'est-elle développée pendant que Jean-Léon Allie en était le bibliothécaire principal? Quels étaient les livres phares de la collection à son époque? D'où provenaient ces livres? Et surtout, quel est le lien entre les collections et les principaux domaines de recherche de l'Université Saint-Paul?

Les livres eux-mêmes racontent leur propre histoire puisqu'ils portent le tampon *ex-libris* indiquant leur propriétaire précédent et, dans certains cas, la date à laquelle ils ont été donnés à la bibliothèque. Certains proviennent de bibliothèques appartenant aux jésuites, franciscains, oblats et rédemptoristes du Canada et de l'étranger. D'autres proviennent de



Salle de livres rares, section folio.

bibliothèques universitaires comme l'Université Laval, de diocèses canadiens et de la bibliothèque personnelle d'anciens étudiants qui croyaient au projet du père Allie. En plus des tampons indiquant la date du don et la signature de l'ancien propriétaire, on trouve de nombreux *marginalia* qui caractérisent la collection, révélant l'activité des premiers lecteurs de ces ouvrages. S'ajoutant aux documents personnels de Jean-Léon Allie (lettres, discours, passeport, coupures de presse), ces marques et indices montrent que les années 1937, 1945 et 1948 constituent les années phares des origines et de l'enrichissement des collections spéciales.

• De gauche à droite, de haut en bas

Aristoteles, *Ethica Nicomachea*, 1565.

Jean-Francois Senault, *De l'Usage des passions*, 1645.

Martin Luther, *In epistolam sancti Pauli ad Galatas commentarius*, 1588.

Bartholomaeus Brixienensis, *Decretum Gratiani emendatum, et notationibus illustratum una cum glossis, Gregorii XIII*, 1600.

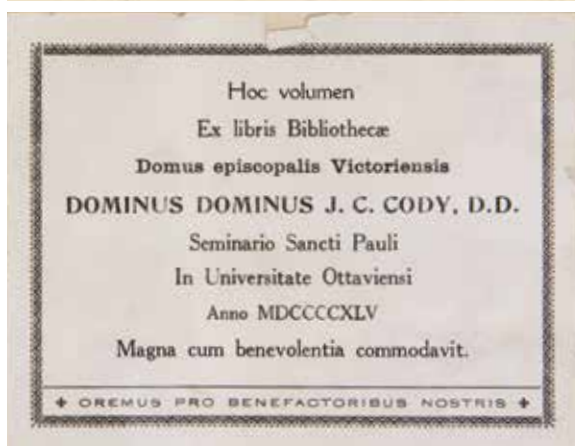
Anatolii Dolyns'kyl, *Nauka viry i obychäiv*, 1891.

1937: Les débuts

Une lettre du R.P. Gilles Marchand, supérieur provincial des Oblats au Canada, datée du 31 mai 1937, marque le début de la recherche de livres par le père Allie^x. Dans cette lettre, le père Marchand invite les supérieurs et les bibliothécaires des maisons d'Oblats à faire don des livres dont ils n'ont plus ou pas besoin aux facultés ecclésiales renouvelées de l'Université d'Ottawa. Pour le père Allie, cette lettre est en quelque sorte un passeport lui ouvrant les portes de toute la communauté des Oblats. Il commence alors sa tournée au Québec. Il traverse la province, partant de la ville de Hull tout près

d'Ottawa jusqu'à Montréal, passant par l'Outaouais, puis par les petites collectivités rurales comme La Cité-Limoilou et poursuivant même jusqu'à Mont-Joli dans le Bas-du-Fleuve. Il revient à Ottawa avec 7000 volumes.

La collection de livres rares et les collections spéciales trouvent leur origine dans les liens qui unissent le père Allie et M^{gr} Charles Valois, alors vicaire général de l'archevêque de Montréal. M^{gr} Valois devient rapidement l'un des nombreux donateurs désireux de s'assurer que la formation des futurs membres du clergé ne se fasse pas avec n'importe quels vieux livres.^{xi} Lorsque l'archidiocèse de Montréal fait un don de livres précieux à l'été 1937, Jean-Léon Allie a alors la confirmation que ses collections deviendront importantes. Le tampon *ex-dono* de l'archidiocèse, en août 1937, indique que le diocèse a fait don d'un grand nombre de volumes dans les domaines de la patristique, du droit canonique et de la philosophie. Ces ouvrages publiés entre les XVI^e et XVIII^e siècles comprennent notamment des œuvres complètes (*Opera omnia*, en latin) par des Pères de l'Église grecs et latins comme Augustin d'Hippone, le pape Grégoire I, Jean Chrysostome et saint Jérôme, pour n'en nommer que quelques-uns. Le *Corpus Juris* (1566-1567; 1600), qui résume l'influence du pape Grégoire XIII sur le droit canonique, de même que le commentaire du cardinal Thomas dans la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin sont également dignes de mention. Avec les livres publiés à l'époque de la Réforme, la collection est clairement orientée vers la recherche de pointe dans les domaines de la patristique, de la pensée thomiste, de la philosophie morale, de l'histoire de la Réforme et de la Contre-Réforme et du droit canonique.



Exemples d'ex dono.



Passeport, Jean-Léon Allie, 1948, Archives Deschâtelets-NDC (HEB 436. L57C 27 Passeport).

Les années 1940 : une croissance continue

Après les dons reçus des institutions ecclésiastiques québécoises, les années 1940 ont été une décennie de croissance continue. Jean-Léon Allie développe alors un réseau en constante expansion formé de libraires, de donateurs et de sympathisants à sa cause et parmi eux, M^{sr} John Christopher Cody (1899-1963), qui enrichit considérablement la collection en faisant don de 3000 volumes à son *alma mater*. Le don comprend des exemples historiques de droit canonique, de commentaires bibliques et d'incunables, qui sont des livres rares datant des débuts de l'imprimerie^{xii}. M^{sr} Cody fait don de commentaires bibliques datant des XV^e et XVI^e siècles de Thomas d'Aquin, du théologien franciscain Nicolas de Lyre et du père de la doctrine janséniste Cornelius Jansen, de même que des œuvres classiques de Nonius Marcellus et de Diogène Laërce. À ce jour, le *Catena aurea* de Thomas d'Aquin et *Moralia super totam Biblam* de Nicolas de Lyre, tous deux publiés vers 1475, demeurent les plus anciens ouvrages des collections spéciales.

À cette époque, Jean-Léon Allie travaille toujours à temps plein comme professeur de théologie fondamentale et il lui faut plusieurs années avant

de pouvoir étendre sa recherche à l'Europe. Dans la période qui suit la Deuxième Guerre mondiale, les collectionneurs des États-Unis ont déjà acquis des livres rares pour une fraction de leur valeur. En 1948, Jean-Léon Allie obtient finalement le soutien de ses supérieurs pour se rendre en Europe. Comme le confirment les tampons de son passeport, il voyage entre mars 1948 et février 1949 aux États-Unis, en France, en Italie, en Angleterre, en Belgique, en Irlande et en Espagne. Accueilli comme catholique canadien, il a rapporté treize tonnes de livres (soit entre 10 000 et 15 000 ouvrages), qu'il avait choisis soigneusement pour leur valeur scientifique et avec le souci de combler des lacunes dans la collection. Parmi les volumes les plus importants, mentionnons l'intégrale de la Rote romaine en provenance de Rome et les œuvres complètes de Jean Duns Scot obtenues de la société des Missions Étrangères de Paris. De retour au pays après avoir fait ces acquisitions, Jean-Léon Allie doit encore une fois faire preuve d'obéissance lorsque ses supérieurs lui demandent de quitter son poste de professeur et de se consacrer exclusivement à la bibliothèque^{xiii}.

1996 : Un sanctuaire pour de nouveaux départs

La bibliothèque (...) est non seulement le sanctuaire accueillant à tous et resplendissant de lumières où sont conservées les reliques les plus vénérées du savoir humain, mais encore la source vivante et irremplaçable des grandes idées et des généreuses inspirations qui font les savants et les saints^{xiv}.

Jusqu'à son décès en 1996, Jean-Léon Allie consacre sa vie aux livres, qui sont la source vivante des grandes idées ayant marqué l'histoire humaine; plusieurs de ces livres rares font maintenant partie de la collection de la bibliothèque. Il a continué à acquérir des livres pour les collections générale et spéciales même après sa retraite. Au terme de son parcours, Jean-Léon Allie a dit de ces décennies au service de la bibliothèque (soixante années en tout) qu'elles ont constitué la grande aventure de sa vie .

Il laisse en héritage un véritable sanctuaire où l'on vient prendre un nouveau départ et où l'on découvre des approches anciennes et nouvelles de la théologie, du droit, de la philosophie et de la culture.

Dans le but de redécouvrir les collections spéciales de la bibliothèque, les professeurs de nos quatre facultés (théologie, droit canonique, philosophie et sciences humaines) de l'Université Saint-Paul ont été invités à les explorer et à présenter certaines de leurs trouvailles. On trouvera dans les pages suivantes une série de textes qui révèlent les principaux éléments des collections et qui montrent comment certains livres, auteurs et époques servent des intérêts de recherche diversifiés et sont liés aux jalons de la tradition des disciplines de base de l'Université Saint-Paul.



De haut en bas

Augustinus, Aurelius, *Confessio Augustiniana in libros quatuor distributa et certis captibus locorum theologicorum*, 1569.

Nicolaus de Lyra, *Moralia super totam Bibliam*, 1481.

Thomas Aquinas, *Catena aurea super quator Evangelistas*, 1475.

Page adjacente ▶

Heuriskomena panta (Latin & grec), Joannes Chrysostomus, 1718-1738.



S-CHRYSO
OPERA

TOM VI

S-CHRYSO
OPERA

TOM VII

S-CHRYSO
OPERA

TOM VIII

84
1836
1778-
1798

84
1836
1778-
1798

84
1836
1778-
1798

84
1836
1778-
1798

84
1836
1778-
1798

84
1836
1778-
1798

*Carte de la collection de la bibliothèque
de la ville de Paris*

Découvrir les
collections spéciales
Jean-Léon Allie

1492

Théologie

Toute collection de livres est le produit de son époque et les collections spéciales ayant pour thème la théologie ne font pas exception. Jean-Léon Allie a acquis plusieurs ouvrages importants de la fin des années 1930 alors que le néothomisme arrivait à son apogée et, dès lors, il n'est pas surprenant que les œuvres du Docteur angélique occupent une place prépondérante dans cette collection.

Des livres rares, comme *Catena aurea super quatuor Evangelistas* publié vers 1472 et acquis en 1945, donnent non seulement un aperçu de la nature et de l'ampleur des œuvres de saint Thomas d'Aquin publiées au fil des siècles, mais mettent au jour également ses commentaires précoces et moins connus sur les Écritures et les docteurs de l'Église. Avec les différents courants qui se manifestent dans la théologie au milieu du XX^e siècle, on redécouvre les sources patristiques qui réapparaissent dans le paysage théologique. Les collections spéciales de l'Université Saint-Paul reflètent cette réalité.

En consultant les volumes des collections datant du XVI^e siècle, on constate qu'ils mettent en lumière des différences importantes dans l'utilisation des sources patristiques et de leur interprétation au cours des siècles. Cette édition de 1569 des *Confessio Augustiniana* a été publiée par Jerónimo Torres, professeur jésuite à l'université de Dillange et constitue une réfutation de la *Confession d'Augsbourg*. Les *Confessio Augustiniana* regroupent des écrits couvrant l'ensemble de l'œuvre de saint Augustin et les présentent sous des titres reconnaissables, en commençant par Dieu et la Trinité, et touchent des sujets comme la justification, la grâce, le libre arbitre et les sacrements, les grands sujets de controverse de l'époque.

Thomas Aquinas, *Catena aurea super quatuor Evangelistas*, 1475.

Dans sa forme, la présentation de Torres n'est pas différente de celle des sources patristiques des siècles antérieurs, particulièrement du *Livre des Sentences* de Pierre Lombard. Mais on peut noter un subtil changement. Auparavant, les collations constituaient pour les étudiants en théologie l'occasion de démontrer leur maîtrise de l'art de l'interprétation. Les titres étaient topiques, mais pas nécessairement dogmatiques. Dans la compilation par Torres des écrits de saint Augustin, les titres évoquent implicitement les positions dogmatiques. La substance n'a pas changé, mais un contexte et un objectif nouveaux ont modifié le sens de la forme dans laquelle les écrits sont présentés. La différence est légère, mais bien réelle, et il y a là un fragment de l'histoire de la théologie qui reste encore dans l'ombre.

Karl Eric Hefty, Ph. D.
Professeur à la Faculté de théologie





John Eck, *Opera contra Ludderum*, 1530-1535.

Les œuvres publiées au XVI^e siècle par John Eck (1486-1543) et le dominicain Thomas de Vio (1469-1534), mieux connu sous le nom de cardinal Cajetan, continuent de nous éclairer sur le conflit qui allait diviser la chrétienté occidentale pour les siècles à venir. Ces penseurs de la Contre-Réforme réagissaient aux écrits de Martin Luther (1483-1546), qui savait utiliser à son avantage le développement de l'imprimerie.

Largement diffusée à son époque, la principale œuvre théologique de Luther, *Commentaire de l'épître aux Galates*, expose la doctrine de Paul sur la justification du pécheur par le simple destin. Une première édition

en latin, qui regroupe les 1531 conférences de Luther à l'université de Wittenberg, est publiée en 1534 et sera suivie par une seconde édition en 1538. La première traduction anglaise, dite « Middleton Edition », est apparue en 1575 et a fait l'objet de sept réimpressions avant le milieu du XVII^e siècle. Ces réimpressions datent de 1577, 1580, 1588, 1603, 1616, 1635 et 1644; et la collection de l'Université Saint-Paul comprend un exemplaire de 1588.

Écrit dans le but de contrer l'influence immédiate qu'ont eue les œuvres de Luther en Europe, *Opera contra Ludderum* de Eck (1530-1535) regroupe une série de critiques acerbes par l'inquisiteur papal et théologien catholique scolastique de l'université d'Ingolstadt. Jouant dans le titre même sur l'homonymie avec le nom de famille qu'avait Luther à la naissance, soit Lüder (« voyou » ou « scélérat »), Eck est l'un des plus durs critiques de Luther. Il a été recruté par le saint empereur Charles V pour réfuter la *Confession d'Augsbourg* en 1530. Ces disputes avec Luther, Karlstadt et le mouvement luthérien ont été consignées dans des volumes dont il existe de moins en moins d'exemplaires en Amérique du Nord.

Alors que les érudits catholiques, luthériens et anglicans sont depuis allés bien au-delà du conflit théologique central qui a donné lieu à ces divisions, la diffusion de l'œuvre de Luther à notre époque jette un éclairage sur l'histoire de l'Église et la controverse. Cette édition anglaise du *Commentaire de l'épître aux Galates* est déterminante pour l'Église d'Angleterre à la suite du Règlement élisabéthain, inspirant les théologiens anglicans qui cherchent alors à réfuter la doctrine calviniste de la prédestination et à résoudre les conflits relatifs à l'imputation de la justice du Christ. Les publications de Luther et de ses critiques au milieu du XVI^e siècle éclairent le débat fondamental qui a modelé la chrétienté occidentale de notre époque.

Catherine E. Clifford, Ph. D.
Professeure à la Faculté de théologie

Parmi les œuvres complètes des Pères de l'Église publiées au XVII^e siècle et qui figurent dans les collections spéciales, celle de saint Jean Chrysostome, un important père grec de l'Église, constitue un élément vital de la tradition chrétienne orientale. Cette édition est d'un intérêt particulier pour les théologiens patristiques, puisqu'elle précède la célèbre édition du XIX^e siècle des Pères par J. P. Migne et confirme le haut niveau des patristiciens bénédictins de Saint-Maur, une communauté religieuse qui se consacrait à la renaissance de la tradition bénédictine et qui a publié des œuvres importantes et de grande qualité touchant les Humanités.

Alors que les écrits de Jean Chrysostome constituent un fondement des études sur la chrétienté orientale, les ouvrages liturgiques de tradition ukrainienne sont d'une importance particulière pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Église canadienne, puisque plusieurs de ces écrits ont

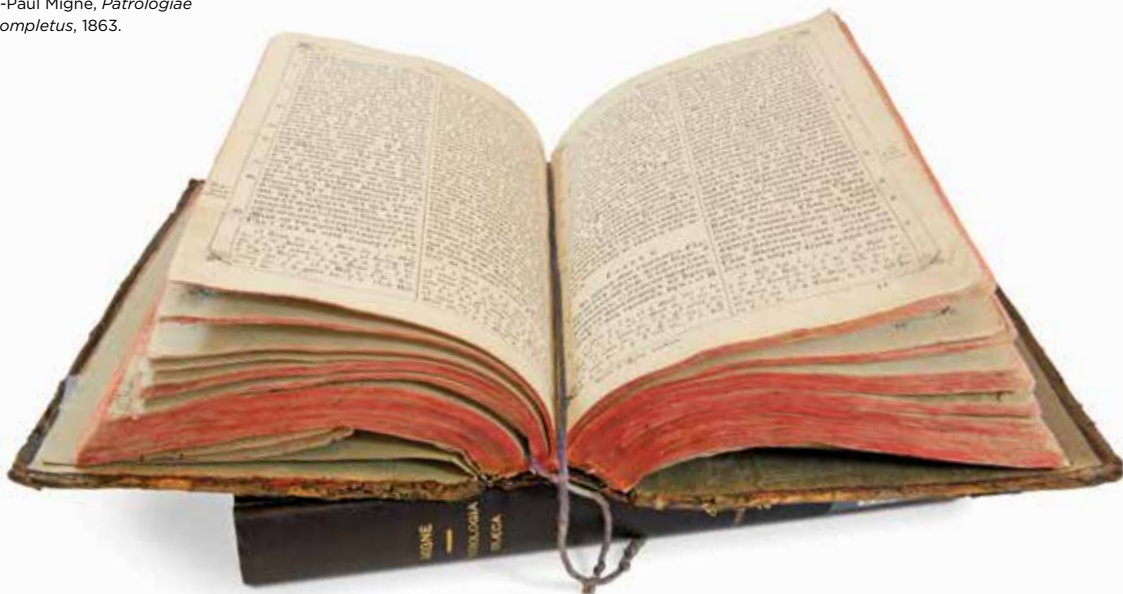
servi lors de l'établissement des premières paroisses ukrainiennes au Canada. Parmi les livres liturgiques de la Vieille Église slave de tradition ukrainienne, il y a un important évangile imprimé en Europe au XIX^e siècle, qui a servi dans les paroisses canadiennes. Une autre édition de la bible slave datant du XIX^e siècle était spécialement destinée aux chantres. Le psautier est imprimé au tout début de la bible, une pratique très peu courante, mais qui fait en sorte que le chantre a les psaumes à portée de la main. Les inscriptions dans le livre indiquent que cette édition a été fort utile pour les chantres dans la région de Peremyshl, dans l'Empire austro-hongrois, et qu'elle fut ensuite introduite au Canada en 1903. Tenter de voir comment ces livres ont circulé et comment ils ont été utilisés dans la liturgie nous éclaire sur l'histoire des églises locales au Canada.

*Maxym Lysack, Ph. D.
Professeur à la Faculté de théologie*

De haut en bas

Anatolii Dolyns'kyi, *Nauka viry i obychäiv*, 1891.

Jacques-Paul Migne, *Patrologiae cursus completus*, 1863.



Droit canonique

Le texte central du droit ecclésiastique du Moyen Âge est *Concordia discordantium canoniceum* (*Le Décret de Gratien*). *Le Décret*, comme on le désignait plus simplement (et le désigne toujours), a été constitué au fil de plusieurs versions vers 1140, puis par Gratien, professeur de droit à Bologne au milieu du XII^e siècle, qui a relevé les incohérences et les contradictions des textes juridiques afin d'aplanir les conflits et de ramener l'harmonie. Un commentaire récurrent fut ajouté par les générations successives de théologiens et d'étudiants. En raison de ses diverses variations, une convention s'est installée voulant que le commentaire soit copié dans les marges du manuscrit, alors que le texte du *Décret* occupe le centre.



Bartholomaeus Brixiensis, *Decretum Gratiani emendatum, et notationibus illustratum, una cum glossis, Gregorii XIII*, 1600.

Les 3800 textes du *Décret*, ou *capitula*, forment une structure complexe en trois parties. La deuxième partie comprend trente-six cas fictifs, ou *causae*, qui posent une série de questions imbriquées sur une situation légale. Le début de la *Causa 27* pose dix situations hypothétiques relatives aux lois du mariage. Elle s'intéresse au cas

d'un homme qui a fait vœu de chasteté et qui se marie, situation compliquée par le fait que son épouse le quitte pour un autre homme. Gratien pose alors deux questions : (1) ceux qui ont fait vœux de chasteté peuvent-ils se marier ? et (2) une épouse peut-elle alors quitter son mari et rejoindre un autre homme ? Les sections qui suivent tentent de répondre à ces questions en examinant les fondements juridiques.

Un changement significatif s'est produit à l'époque de la Réforme lorsque le pape Grégoire XIII a constitué une petite commission formée de cardinaux instruits, connus sous l'appellation *Correctores Romani*, qui ont étudié les diverses lectures et versions du *Décret* et qui y ont ajouté leurs commentaires. L'édition de 1582, communément appelée édition de Rome, adhérait aux principes rigides du concile de Trente et puisait aux idées de l'époque sur les plans philosophique, théologique et légal. De plus, la réflexion illustre un effort soutenu pour rejoindre tant les érudits que les praticiens du droit de l'époque. Le début de la *Causa 27*, dans l'édition de 1600 dans la salle des livres rares, comprend un traité sur le droit



Non obseruetis. Quos Aegyptij inuenimus, ut quod aliquod opus die tali iohanne, malum haberet eximium: tamē ex antiquitate ecclesie signis hos dies in calendarijs suis, ubi reprobatur 17. di. lin. legitur.

Item Augustinus.

Infirmis hominum incantationes nihil remedij praestant. C. XV.

Admonent sacerdotes fideles populos, ut nouerint magnificas artes, incantationes; quibuslibet infirmis hominum nihil remedij posse conferre; non animalibus languentibus, claudicantibus, eorumque quibusdam quidquam mederi non legaturus, vel etiam moribundis quicquam mederi non legaturus, vel herbarum cuiquam mortalium adhibere prodesse, sed haec esse laqueos, & insidias antiqui hostis: quibus ille perfidus genus humanum decipere nititur. Et si quis haec exercuerit; clericus degradetur, laicus anathematizetur.

Capitulum hoc Barchardus & Ivo citant ex dictis Augustini: apud quem similia reperitur in locis allatis supra ca. 9. sic mirum Sed eadem omnia verba praeter ultimam clausulam leguntur in concilio Turonensi 7. c. 42. & in aduersis capitularibus, c. 94. Non ligaturus. Hinc usque ad ver. prodesse, sunt addita ex concilio, & capitularibus.

Et si quis haec. Postrema haec tota clausula non legitur in concilio, neque in capitularibus, sed apud Barchardum & Iuonem.

Item Augustinus.

In plerisque vetustis exemplaribus est tantum, Item, & in Polycarpo etiam referatur sine auctoris nomine.

Dies Aegyptiaci, & Ianuarij Calendae non sunt obseruandae. C. XVI.

Non obseruetis dies, qui dicuntur Aegyptiaci, aut Calendas Ianuarij: in quibus cantilenae quaedam, & commessationes, & ad iniuicem donantur, quasi in principio anni, boni fati augurio, aut aliquos menses, aut tempora, aut dies, & annos, aut lunae, solisque cursum: quia, qui has, & quascumque diuinationes, aut fata, auguria obseruat, aut attendit, aut contentis obseruantibus inutiliter & sine causa; magis ad sui damnationem, quam ad salutem tendit: siue qui per quosdam numeros literarum, & Lunae, & per Pythagoricam necromantiam aegrotantium vitam, vel mortem, vel prospera, vel aduersa futura inquirunt, siue qui attendunt fomnia scripta, & falso Danielis nomine intumescunt, & sortes quae dicuntur sanctorum Apostolorum, & auguria autum, aut aliqua pro domo faciendae, aut propter coniugia copulanda, aut in collectionibus herbarum carmina dicunt, aut pythia pro quavis infirmitate scripta super homines, vel animalia ponunt, praeter symbolum, & orationem Dominicam, aut magicis falsitatibus in grandinarijs tepestatibus credunt. Qui autem talibus credunt, aut ad eorum domum eunt, aut suis domibus introducunt, ut interrogent sciant se fide Christianam, & baptismum prauaricasse, & paganos, & apostatas, id est, retro abeunt, & Dei inimicum, iram Dei grauer in aeternum incurrisse: nisi ecclesiastica poenitentia emendatus Deo reconcilietur. Diest enim Apostolus: Siue manducatis, siue bibitis, siue aliquid aliud facitis, in nomine Domini nostri Iesu Christi facite, in quo uiuimus, mouemur, & sumus.

De temporum quoque obseruationibus scribit Augustinus in Enchiridion 1. c. 79.

Enchirido. Expunctae sunt voces, quae subsequantur, id est, manuali libro. A. 1. Inus enim a uersibus.

Grave peccatum est dies obseruare, vel menses, & annos. C. XVII.

Vis estimaret, quam magnum peccatum sit dies obseruare, & menses, & annos.

In Ysaia 1. c. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

In Col. 1. c. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.



Idem votum castitatis habens desponsauit sibi uxorem: illa prior conditioni renuncias, transfuit se ad alium, & nupsit illi: ille, cui prius desponsata fuerat, & petiit eam.

1. Hic prius quocumque, an conjugium possit esse inter uocentes. 2. Secundo, an liceat sponsae a sponso recedere, & alij habere. 3. Sicut incantatione herbas, vel petras licet habere. C. XVIIII. 4. Aemoneum sustententi licet petras, uel herbas habere sine incantatione.

CAUSA XXVII.



Idem votum castitatis habens desponsauit sibi uxorem: illa prior conditioni renuncias, transfuit se ad alium, & nupsit illi: ille, cui prius desponsata fuerat, & petiit eam.

1. Hic prius quocumque, an conjugium possit esse inter uocentes. 2. Secundo, an liceat sponsae a sponso recedere, & alij habere.

3. Sicut incantatione herbas, vel petras licet habere. C. XVIIII. 4. Aemoneum sustententi licet petras, uel herbas habere sine incantatione.



De gauche à droite, de haut en bas

Joannes Andreae Bononiensis, *Sextus decretalium liber a Bonifacio Octavo*, 1566-1567.

Bernardus Parmensis, *Decretales Gregorii Noni Pont. Max.* 1566-1567.

Bartholomaeus Brixiensis, *Decretum D. Gratiani Universi iuris canonici*, 1566-1567.

Page adjacente ►

Volumes de la Rote romaine, 1639-1870.

et la théologie du mariage. Les *Correctores Romani* ont également altéré les commentaires de Gratien sur ce cas. Une comparaison des versions de 1567 et de 1600 montre en effet que, pour évoquer le départ de l'épouse, on a quelque peu adouci les termes, parlant non plus de « fuite », mais de « départ ».

Le *Décret* est sans conteste le manuel scolaire qui a connu le plus de succès, et Pierre Lombard, particulièrement dans ses *Sentences*, s'en est inspiré, tout comme Thomas d'Aquin, Dante et Chaucer; il a aussi fait l'objet d'attaques de la part de John Donne et est demeuré la loi de l'Église catholique jusqu'en 1917. Encore aujourd'hui, il est fréquemment utilisé et cité par l'Église d'Angleterre.

W. Becket Soule, o.p., Ph. D.
Professeur à la Faculté de droit canonique

Le tribunal apostolique de la Rote romaine est le plus ancien des tribunaux encore actifs dans l'Église catholique romaine. Les premiers travaux de la Rote datent de 1171 et le tribunal a suivi la papauté à Avignon, en France, au XIV^e siècle. Au XV^e siècle, les décisions du Saint-Siège étaient imprimées sous forme de collections de volumes rédigés par des juges et plusieurs de ces volumes ont fait l'objet de

réimpressions. La bibliothèque possède une collection exhaustive de décisions de justice, notamment 538 volumes publiés entre 1567 et 1870 faisant partie des collections spéciales de Bibliothèque et archives Jean-Léon Allie.

Le tribunal était la cour d'appel de certaines décisions ecclésiastiques relatives au mariage et à ses bénéfices légaux, à la canonisation des saints et bienheureux et, en Italie, aux décisions civiles sur lesquelles le pape exerçait une autorité civile et politique, y compris les décisions sur des sujets aussi divers que le banditisme, la piraterie, la faillite et la diffamation. La Rote cesse d'être active lorsque Rome tombe aux mains des forces de l'unification italienne en 1870, mais elle est réactivée par le pape Pie X en 1907. Aujourd'hui, la majorité des cas touchent les procédures de nullité matrimoniale. Les décisions de la Rote sont toujours publiées dans un volume annuel et, depuis 1980, on ne publie dans l'édition annuelle qu'une sélection de décisions. Si ces éditions récentes permettent aux canonistes de se tenir à jour, il reste que les anciennes éditions comprennent un plus large éventail de cas et différentes facettes du processus décisionnel en vigueur au tribunal.

W. Becket Soule, o.p., Ph. D.
Professeur à la Faculté de droit canonique

Rubel
Decisio
Tom: II.



Rubel
Decisio
Tom: I.



De
Rot: For
Mantua



20
71

2

Philosophie

La salle des livres rares de la bibliothèque Jean-Léon Allie est un trésor pour les spécialistes des grandes œuvres d'Aristote sur l'éthique, ses traductions et ses commentaires. Son *Éthique à Nicomaque* est un texte fondamental pour les philosophes et humanistes de la Renaissance. Le grand érudit byzantin Jean Argyropolous (1416-1486), figure marquante dans l'émergence de la philosophie de la Renaissance, a traduit du grec au latin les œuvres d'Aristote.

Plusieurs éditions de ses traductions, avec commentaire d'Acciaïoli, ont été publiées au milieu du XVI^e siècle. Parmi ces diverses éditions datant de la Renaissance, *Ethicorum ad Nicomachum libri decem* (1564) comporte de nombreuses annotations à la main dans les marges et entre les lignes, inscrites par un lecteur avide qui a étudié soigneusement les

pages d'introduction. Ceux qui ont étudié Aristote ont approché sa conception de l'éthique non seulement en prenant des notes, mais également en interprétant les diverses versions.

Les différences dans les versions bilingues et monolingues font partie intégrante de l'histoire du texte. *De moribus ad Nicomachum libri decem* (1566)



Aristoteles, *Ethica Nicomachea*, 1565 (p.184).

De haut en bas

Aristoteles, *Ethica Nichomachea*, 1554.

Aristoteles, *Aristotelis Ethica Nicomachea*, 1890.



combine la traduction de Denys Lambin (1516-1572) et le commentaire de Theodor Zwinger (1533-1588) sur la version latine. *Ethicorum ad Nicomachum libri decem* (1596), d'Antonio Riccoboni (1541-1599), adopte une convention semblable en présentant les textes grec et latin côte à côte. Publiées à une trentaine d'années d'intervalle, ces éditions du XVI^e siècle nous permettent de comparer les graphies grecques, la forme de certaines lettres étant différente d'une version à l'autre. Parallèlement, le philologue britannique Ingram Bywater (1840-1914) publie en 1890 un texte grec avec un titre latin, *Aristotelis Ethica Nicomachea*, qui se rapproche de la version « définitive ». La plupart des traductions

en langue anglaise de l'*Éthique à Nicomaque* publiées aux XX^e et XXI^e siècles donnent comme texte source le texte de Bywater.

Les commentaires complets ont existé tout au long de l'histoire de la publication de l'*Éthique à Nicomaque*. Parmi ceux-ci, le commentaire complet de Joachim Camerarius (1500-1574), intitulé *Ethicorum Aristotelis Nicomachiorum explicatio accuratissima* (1578), est particulièrement digne d'intérêt, tout comme les nombreux commentaires publiés au XIX^e siècle. Essentiellement, l'utilisation du grec dans les publications en langue anglaise s'est arrêtée avec le XX^e siècle.

Richard Feist, Ph. D.
Professeur à la Faculté de philosophie

Sciences humaines

« Il y a trois présents: le présent du passé, le présent du présent et le présent du futur. »^{xvi}

Lors d'une visite dans la section des livres rares, des souvenirs de mon parcours d'études en psychologie et en neurosciences me sont revenus. Le seul fait de toucher ces livres, remplis des connaissances de leur époque, m'a remise en contact avec une certaine partie de l'histoire de la psychologie, soulignant au passage l'apport historique de la philosophie, de la médecine, de la théologie et de la spiritualité à la psychologie. On trouve *L'usage des passions* (1645), *Consumptions* (1694) et *Les erreurs et les superstitions* (1766) parmi les titres abrégés des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les livres de psychologie du XIX^e siècle offrent des thématiques diverses qui incluent la mélancolie, les hallucinations, le somnambulisme, le spiritualisme, la magie, l'âme, aussi bien que les névroses, la mémoire, la perception, les sens et la conscience. Même avec les découvertes qui sont venues éclairer le domaine de la psychologie au XX^e siècle, les liens avec la discipline des siècles précédents restent indissociables; les couper équivaldrait à amputer la psychologie de son passé, de son présent et de son avenir.

Judith Malette, Ph. D.

Professeure à l'École de counselling, psychothérapie et spiritualité

Nicolaus de Lyra,
Moralia super totam Bibliam, 1481.





Nicolaus de Lyra, *Moralia super totam Bibliam*, 1481.

Celui qui veut comprendre comment a débuté la psychologie doit, bien sûr, consulter des sources historiques. Emmanuel Kant (1724-1804), Gustav Theodor Fechner (1801-1887) et Wilhelm Wundt (1832-1920) étaient des philosophes qui, les premiers, ont fait de la psychologie une science distincte. Dans *Antropologie in Pragmatischer Hinsicht* (1796-1797), Kant, surtout connu pour ses écrits critiques, a développé plusieurs concepts qui sont aujourd'hui utilisés en psychologie contemporaine, comme les traits de caractère, la psychopathologie et la psychologie sociale. À mesure que s'est développé l'intérêt pour les concepts de la psychologie, des traductions ont été publiées. Parmi les volumes datant du XIX^e siècle que possède l'Université Saint-Paul se trouvent une version française de l'*Anthropologie* (1863) de Kant de même que des éditions de Gustav Theodor Fechner et de Wilhelm Wundt écrites en allemand.

Andrzej Jastrzebski, o.m.i., Ph. D.
Professeur à l'École de counselling, psychothérapie et spiritualité

Les livres rares et les collections spéciales s'appuient sur des sources primaires probantes qui nourrissent les multiples champs de la communication sociale. Les incunables de la collection se distinguent dans l'histoire du média. Ainsi, *Moralia super totam Bibliam*, de Nicolas de Lyre, publié en 1481, est orné de grandes lettrines décorées, dessinées à la main à l'encre rouge ou bleue, portant des nuances de l'une ou l'autre couleur et ressortant des caractères noirs du texte. Ce retour aux schémas décoratifs du Moyen Âge trouve une résonance dans les technologies numériques. Les feuilles de style en cascade (en anglais, CSS pour *Cascading Style Sheets*), un langage de balisage utilisé pour la conception de sites Web, ont des propriétés qui permettent de mettre en valeur la taille, la couleur, le poids ou le style des lettres initiales afin de créer des effets. Il ne s'agit là que d'un exemple parmi d'autres, qui illustre le fait que ces œuvres constituent une ressource de choix pour analyser le développement du média et permettent d'accumuler des connaissances précieuses sur les sciences de la communication.

Sheenagh Pietrobruno, Ph. D.
Professeure à l'École des communications sociales

Ethica
Aristote
lis. Glat

KANT
ANTHROPOLOGIE

Wundt,
Essays.

ARISTOTELES

Notes

- i «o.m.i.» désigne les Missionnaires oblats de Marie Immaculée.
- ii Roger Brouillet, «Notices biographiques : Jean-Léon Allie missionnaire oblat de Marie Immaculée», décembre 1997, Jean-Léon Allie, HEB 436 .L57A 1, Archives Deschâtelets, QC.
- iii «Notice biographique», Fonds Jean-Charles Laframboise, P69, BAnQ, Archives Pistard, http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20140922084525299&P_classe=P&P_fonds=69&P_centre=07H&P_numunide=115&P_numunide2=808365; Daniel Hurtubise, «Saint Paul University: 170 Years of Dedication to Academic Learning, Pushing the Boundaries in Education and Inspiring Young Minds to "be the Face of Change"», *Ottawa Life Magazine*, 19 novembre 2018, <http://www.ottawalife.com/article/saint-paul-university-170-years-of-dedication-to-academic-learning-pushing-the-boundaries-in-education-and-inspiring-young-minds-to-be-the-face-of-change>.
- iv Marie Martin, «Pour l'amour des livres», *Le Droit*, 28 octobre 1989; Jean-Léon Allie, «Réponse du R.P. J.-L. Allie aux hommages jubilaires des RR. PP. Guindon, et Jean Charles Laframboise, o.m.i.», n. d., Jean-Léon Allie, HEB 436 .L57C 28, Archives Deschâtelets, QC.
- v Jean-Léon Allie, «Allie : vie», 1985, Jean-Léon Allie, HEB 436 .L57C 39, 4, Archives Deschâtelets, QC.
- vi Jean-Léon Allie, «L'argument de prescription dans le droit romain, en apologétique et en théologie dogmatique» (thèse de doctorat, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1940).
- vii Jean-Léon Allie, «Au repas communautaire du 60e de Sacerdote : Ma plus marquante béatitude», 1995, Jean-Léon Allie, HEB 436 .L57C 30a, 2, Archives Deschâtelets, QC.
- viii «Des trésors bien gardés», Réseau, décembre 1994, 6; Lettre du personnel de la bibliothèque à Jean-Léon Allie, «Cher Père Allie», 1987, Université Saint-Paul--Bibliothèque historique, [documents non traités à Bibliothèque et archives Jean-Léon Allie Library].
- ix Jean-Léon Allie, «Remerciement au dîner annuel de tout le personnel de l'Université Saint-Paul», 1987, Jean-Léon Allie, HEB 436 .L57 R 2, 5, Archives Deschâtelets, QC.
- x Lettre publiée dans Jean-Charles Laframboise, «Conférence du très révérend Père Jean-Charles Laframboise, o.m.i., Pour la Province Du Très Saint Rosaire», 7 décembre 1960, BA 504 .B45 R, 3, Bibliothèque et archives Jean-Léon Allie.
- xi Jean-Léon Allie, «Réponse du R.P. J.-L. Allie aux hommages jubilaires», 4.
- xii Jean-Charles Laframboise, «Conférence du très révérend Père Jean-Charles Laframboise», 5.
- xiii Jean-Léon Allie, «Allocution à l'occasion du cinquantenaire de la bibliothèque et de mon entrée à son service au dîner-fête organisé par le personnel de la bibliothèque dans la salle de nos anniversaires et de nos rencontres amicales», 27 avril 1987, Jean-Léon Allie, HEB 436 .L57R4, 8, Archives Deschâtelets, QC.
- xiv Jean-Léon Allie, «Réponse du R.P. J.-L. Allie aux hommages jubilaires», 7.
- xv Jean-Léon Allie, «Allocution à l'occasion du cinquantenaire de la bibliothèque», 5.
- xvi Voir Les Confessions de saint Augustin.

Ethicorum
ad Nicomach
libri decem

B
430
A2R53E8
1596

2794
A6T58A5
1863

B
3233
Z41
1851

B
3383
E88
1885